



Suite AT licenciement pour inaptitude

Par **Kaly26**, le **02/04/2013** à **00:04**

Bonjour Pat76,

Je suis actuellement en AT + dépression post traumatique depuis 1 an toujours pas consolidée, je suis très angoissée à l'idée de reprendre mon travail car je n'ai plus les mêmes capacités physique et intellectuelle, je voudrais savoir comment faire pour être licenciée pour inaptitude par le médecin du travail car je serais incapable de reprendre mon boulot (traitement pour dépression) et j'avoue que j'ai très peur de retourner sur le lieu ou ma vie à basculer (renverser par une moto sur passage piéton)

Merci pour votre réponse

Par **DSO**, le **02/04/2013** à **13:08**

Bonjour Kaly,

Vous devez passer une visite médicale de reprise. Le médecin du travail déterminera alors si vous êtes apte ou pas à reprendre votre poste de travail. Lui seul prendra une décision d'ordre médicale.

Cordialement,
DSO